



Accompagnement en cas de problématique de santé spécifique 2/3

En coordination avec la DGRH, Unisanté peut accompagner vos collaborateurs · trices présentant une atteinte à la santé.

Public cible : Collaborateurs · trices / CorSST / Cadres / RH

Situation dysfonctionnelle

Vous vous interrogez sur une possible origine médicale à un dysfonctionnement professionnel constaté chez un · e collaborateur · trice de votre service ? En collaboration avec le secteur « réinsertion professionnelle » de la DGRH, et si la personne concernée donne son accord, Unisanté peut évaluer la situation et les éventuelles implications professionnelles du contexte de santé. Le cas échéant, Unisanté peut vous conseiller sur les mesures médicales et professionnelles qui pourraient soutenir l'employabilité.

Conduites addictives

Vous souhaitez mieux aborder les enjeux professionnels liés à la consommation occasionnelle ou répétée de substances psychoactives (alcool, drogues, médicaments et autres) ainsi qu'aux conduites et troubles addictifs ?

Vous souhaitez gérer une situation individuelle ou mettre en place des actions de prévention collective ? Unisanté peut vous accompagner pour :

- La mise en place d'une approche collective pour mieux gérer les enjeux liés à cette thématique (définition et mise en place de processus, sensibilisation des cadres, information, etc.).
- L'accompagnement de la gestion de situations individuelles par un soutien médical structuré en collaboration avec le réseau médical (convention de collaboration).

Comment bénéficier de la prestation

Remplissez le formulaire de contact en ligne : www.unisante.ch/acv ou appelez le 021 314 44 95

ÇA VAUD LA PEINE !



unisanté

Centre universitaire de médecine générale et santé publique • Lausanne